



CAHIER DES CHARGES LIVRAISON MATIERES PREMIERES / RAW MATERIALS DELIVERY SPECIFICATION

***** **VERSION FRANCAISE** *****

1 - DATE DE LIVRAISON

La date de livraison indiquée sur le bon de commande doit être respectée. Le Fournisseur doit confirmer son engagement par rapport à cette date par l'envoi e-mail d'un accusé réception au plus tard 48 h après l'envoi du bon de commande à l'adresse suivante :

STPHelpdesk.EMEA@dowcorning.com

Toute modification ultérieure de date à l'initiative du Fournisseur doit être soumise à l'acceptation de Multibase, et signalée dans un délai raisonnable par rapport à la date initialement demandée. Après acceptation de Multibase, le Fournisseur doit envoyer un autre accusé de réception de commande indiquant la nouvelle date agréée.

2 - HORAIRES DE LIVRAISON

Les horaires de livraison sont indiqués sur l'en-tête de commande.

3 – TYPE DE CAMIONS AUTORISES

Seuls les camions suivants sont autorisés sur le site

- Les camions citerne vrac
- Les camions container avec poche plastique
- Les camions container maritime
- Les camions à déchargement latéral

Aucun camion frigorifique ou caisse ne sera accepté dans la zone de déchargement semi-remorques.

4 - PALETTISATION

- Les palettes utilisées pour la livraison des biens sur le site doivent être en bon état. Les palettes américaines ne sont pas acceptées sur le site, seuls les formats européens sont autorisés : CP1, CP2, CP3, CP7, CP9 et 800 mm x 1200 mm dans la mesure où la dimension entre fourches est d'au moins 120 mm.
- S'il ne s'agit pas d'un format CP, la hauteur entre le plancher haut et le plancher bas de la palette doit être au minimum de 95mm pour qu'un transpalette puisse prendre la palette
- La stabilité des conditionnements sur les palettes doit être assurée
- La hauteur maximale d'une palette (palette comprise) ne peut excéder 1.90 m afin de permettre leur acheminement par ascenseur vers les diverses zones d'utilisation
- il ne peut y avoir qu'un seul numéro de lot par palette
- le nombre de conditionnements (sacs, big bags, fûts, etc..) par palette complète, et le poids par conditionnement sont stipulés dans le libellé de notre code SAP en accord avec les informations du fournisseur – ceci doit donc être constant et respecté à chaque livraison.



CAHIER DES CHARGES LIVRAISON MATIERES PREMIERES / RAW MATERIALS DELIVERY SPECIFICATION

5 – SECURITE SUR SITE

Le transporteur affrété par le Fournisseur doit impérativement respecter le Protocole de sécurité en vigueur sur notre site : il devra en avoir pris connaissance auprès du donneur d'ordres avant son arrivée.

Le déchargement se fait toujours dans l'ordre d'arrivée des camions, dans le but de limiter l'attente et dans la mesure des ressources disponibles au moment de l'arrivée du camion sur le site. La courtoisie et le respect mutuel sont de mise pour le bon déroulement des opérations. Tout manquement à ces consignes, ou à tout autre point du Protocole de sécurité sera stipulé sur la lettre de voiture et pourra donner lieu à une réclamation formelle auprès du Fournisseur.

6 - DOCUMENTATION / CONDITIONNEMENT

Toute livraison doit être accompagnée d'un bordereau d'expédition à l'en-tête du fournisseur, daté, portant la référence de notre commande et indiquant, outre le détail des produits livrés, le poids net et brut des colis, le mode de transport, la date d'expédition, le numéro d'immatriculation du véhicule, et, s'il s'agit d'une livraison totale, partielle ou soldant la commande.

En outre, les conditions suivantes doivent être respectées :

- le bon de livraison doit également mentionner le détail des quantités par numéro de lot – en l'absence de la quantité livrée par numéro de lot, aucune réception ne pourra être correctement enregistrée dans notre système, ce qui peut induire un retard de paiement des factures associées. Multibase dégage toute responsabilité de l'éventualité d'un retard de paiement directement lié à ce défaut d'informations.
- toute livraison doit être accompagnée du certificat d'analyse de chacun des lots livrés, ou bien le/les certificats d'analyses des lots livrés doivent être envoyés par e-mail au plus tard 48 h AVANT la livraison à l'adresse suivante : coa.multibase@dowcorning.com .
- une fiche de données de sécurité EN FRANÇAIS doit être fournie dans les cas suivants :
 - ✓ lors de la première livraison d'une matière sur le site
 - ✓ pour toute modification ultérieure du document
 - ✓ tous les 3 ans, dans la mesure où aucune modification n'a été apportée par le Fournisseur entre temps
- L'emballage doit être propre et en bon état
- L'étiquetage de chaque contenant doit reprendre le nom du produit, le numéro de lot, la date de péremption et les symboles de risque réglementaires
- Les palettes doivent être facilement identifiables sur les 4 faces, que ce soit avec ou sans housse de protection



CAHIER DES CHARGES LIVRAISON MATIERES PREMIERES / RAW MATERIALS DELIVERY SPECIFICATION

7 – DUREE DE VIE RESTANTE DES MATIERES PREMIERES

Toute matière première doit être livrée sur notre site avec un minimum de 12 mois de durée de vie restante à partir de la date de livraison.

Pour Multibase SA

Frédéric RUEL

Signature :

Date: 25 Novembre 2014

Cachet de la Société:

MULTIBASE
38380 ST-LAURENT-DU-PONT
Tél. : (33) 04.76.67.12.12
Fax : (33) 04.76.67.12.82